Pro-Jet est sauvée, Nyon garde sa structure d'aide à l'insertion

SOUTIEN Les jeunes pourront continuer d'aller au Semo (semestre de motivation) à Nyon. C'est l'une des prestations de l'association Pro-Jet, qui, après avoir frôlé la faillite, a trouvé un sauveur inespéré.

PAR **LAURA LOSE**

«Je ne pensais pas dire ces mots il y a un an, mais je me réjouis de la suite de l'année 2024», a confié avec émotion Guillaume Strobino, président du Comité de direction de Pro-jet. Ces mots, il les a prononcés lundi soir, dans ses locaux de L'Esp'Asse, à Nyon, lors de l'assemblée générale de l'association active dans l'insertion professionnelle.

Et pour cause, Pro-Jet a vécu une année 2023 cauchemardesque, lors de laquelle elle s'est vu retirer subitement un million de francs de subventions, sur un budget de 4,6 millions.

> L'essence même de ces activités est entre ces murs, c'est ça l'important."
>
> **GUILLAUME STROBINO** PRÉSIDENT DU COMITÉ DE DIRECTION DE PRO-JET

La raison: le taux de chômage étant bas, les mesures pour les chômeurs n'étaient plus financées, en particulier celles relatives au groupe Net&Co, qui aurait dû s'occuper de la nouvelle ressourcerie de la déchetterie de Gland.

Appel à l'aide suivi d'un changement

Après un appel à l'aide des deux directrices, les membres du comité Guillaume Strobino et Pierre-André Romanens, qui est également député PLR de Coppet, ont repris, en avril 2023, la direction générale de l'association.



Pierre-André Romanens, membre du comité de Pro-Jet, Emmanuelle Rossier, cheffe de projet pour Démarche, Guillaume Strobino, président de Pro-Jet, et Stéphane Manco, directeur de Démarche. LAURA LOSE

Devant l'importance du surendettement, la faillite s'apprêtait à être prononcée. Mais une lueur inespérée est arrivée à la fin de l'année 2023. Informée de la situation, la conseillère d'Etat Isabelle Moret a proposé à Pro-Jet de rencontrer la société coopérative Démarche, active depuis plus de trente ans sur Vaud et Genève.

La rencontre est fructueuse. Le 1er janvier 2024 marque un nouveau départ: Pro-Jet passe sous la férule de Démarche afin d'étudier une possible reprise. Après le licenciement de la directrice financière en juillet 2023, dont le travail était réalisé par une fiduciaire, la deuxième directrice est à son tour licenciée pour laisser la place à Démarche.

Une coopérative à la rescousse

Après plusieurs mois d'observation et de travail, cette situation transitoire est devenue définitive. Jeudi dernier, le Conseil d'administration de Démarche a accepté de reprendre les activités de Pro-Jet.

Les détails juridiques de cette passation restent à définir, mais Pro-Jet pourrait bien changer de nom. Presque un détail pour ceux qui ont passé des mois à organiser cette solution. «L'essence même de ces activités est entre ces murs, c'est ça l'important», note Guillaume Strobino. Voilà un point sur lequel le président et son collègue Pierre-André Romanens ont été intransigeants: ces activités devaient rester à Nyon, dans les locaux de L'Esp'Asse.

«Lorsqu'on a un jeune en rupture, on ne peut pas lui demander d'aller jusqu'à Lausanne, ça ne fonctionnerait pas. Ces places, on en a besoin ici», estime Guillaume Strobino, qui est par ailleurs directeur de l'établissement scolaire de l'Esplanade, à Begnins.

Au total, dans ses différentes mesures pour jeunes ou pour adultes, Pro-Jet offre 130 places pour permettre aux personnes de continuer d'apprendre en vue de leur entrée ou retour sur le marché du travail. Pro-Jet et Démarche semblent vibrer à la même fréquence. «Nous avons la volonté d'être sur le terrain, là où le besoin se trouve. Pour nous, cela ne ferait pas sens de récupérer l'association, puis de la déplacer», confirme Stéphane Manco, fondateur et directeur général de Démarche.

40 emplois en jeu

«Notre but est de sauver tout ce qui a du sens et qui pourra perdurer. Le plus gros de la structure actuelle sera maintenu, c'est une évidence pour nous aujourd'hui», assure-t-il.

Quid des 40 collaboratrices et collaborateurs du site nyonnais? Le directeur général n'ose pas promettre qu'il n'y aura aucun licenciement, dans l'éventualité où des employés n'accepteraient pas les nouvelles conditions de travail au sein de Démarche, qui sont «globalement meilleures qu'à Pro-Jet, sauf pour quelques cas». Autre cas de figure: si une mesure n'est pas utilisée et qu'elle n'est pas pérenne. «Mais à chaque fois qu'une solution pourra être trouvée, nous maintiendrons le fonctionnement actuel», insiste Stéphane Manco.

Tout n'est pas fini, bien au contraire. Il faut maintenant régler les détails juridiques de cette passation et tenter de remettre à zéro une dette comptable de plus de 130 000 francs.

Guillaume Strobino et Pierre-André Romanens se donnent encore pour mission de présenter Démarche dans la région nyonnaise. Ils espèrent pouvoir expliquer l'état d'esprit de la coopérative aux autorités des communes du cru.

Un pèlerinage qui devrait durer jusqu'au 1er janvier 2025, date prévue pour la dissolution de l'association Pro-Jet, dont les activités auront toutes été reprises par Démarche.

Démarche, c'est qui, c'est quoi?

Démarche est une société coopérative à but non lucratif et reconnue d'utilité publique, qui travaille pour l'insertion professionnelle depuis une trentaine d'années dans les cantons de Vaud et de Genève. A ses débuts à Sainte-Croix, dans les années 1990, elle portait le nom de Textura (une structure qui récoltait des textiles pour leur recyclage) avant d'adopter son nom actuel.

Aujourd'hui, la société coopérative dirigée par Stéphane Manco compte 210 collaboratrices et collaborateurs, qui encadrent 1000 participantes et participants. Elle propose 550 places de coaching, 350 emplois-formation et 50 places d'apprentissage, dans 11 entreprises différentes.

La coopérative fonctionne avec un budget de 27,5 millions, composé de subventions publiques, de dons philanthropiques et du revenus des activités de ses propres entreprises.

Il compare viol et fusion, et ça ne passe pas

TANNAY Lundi soir, le président du Conseil communal a fait un parallèle qui a «choqué» des élus. Explications.

Lundi soir, les débats autour de l'étude du projet de fusion s'annonçaient musclés au Conseil communal de Tannay. En revanche, nul n'aurait pu prédire que les discussions allaient prendre cette tournure.

Pour rappel, c'est la troisième fois que Tannay devait se prononcer sur le sujet. La première fois, le «non» du Conseil avait été invalidé pour vices de forme. Le «non» l'avait cependant largement emporté lors du deuxième vote. Cette fois-ci, c'est une initiative réunissant environ 200 signatures qui a remis le sujet sur le tapis.

Le président Guillaume Bénard a momentanément quitté la tête du Conseil pour pouvoir participer lui-même aux discussions et au vote.

Dérapage contrôlé?

Dans une présentation qu'il avait préparée en amont, il a fait un parallèle entre l'absence de consentement dans le cadre d'un viol et le préavis relatif à l'étude de la fusion. Ce qui a «choqué» certains membres de l'assemblée. «On vote une fois, deux fois, trois fois. Ce qui est dommage, c'est que la règle du "non c'est non" est très peu respectée. Mesdames, on le connaît, ça...», a-t-il lancé aux conseillères et conseillers. Avec, à l'appui, l'image d'un article relatif au vote du Conseil des Etats sur la redéfinition pénale du viol.

> Je n'ai jamais pensé que ça allait choquer à ce point. Ce n'était absolument pas le but."
>
> **GUILLAUME BÉNARD** PRÉSIDENT DU CONSEIL COMMUNAL

Julia Tadion, conseillère communale, s'est alors indignée: «Je suis désolée, on respecte tout, mais Guillaume, tu fais des allusions à un viol pour comparer cette étude, je trouve ça très offensant.» Les débats en sont restés là lundi.

Elues en colère

Le lendemain, l'élue n'avait pas décoléré: «Je suis toujours choquée. C'était préparé, il a pris cet article sur le consentement et a trouvé que c'était adapté. C'est immature et odieux. Toute la Municipalité et de nombreux conseillers m'ont dit que j'avais bien fait de m'exprimer. Ils étaient, eux aussi, choqués.»

Denise Rudaz, syndique, n'est pas intervenue ce soir-là, estimant que ce n'était pas le rôle de l'exécutif. Mais elle n'a ensuite pas mâché ses mots. «C'était presque une attaque envers les femmes. J'ai trouvé ça lamentable et largement déplacé», nous a-t-elle confié.

Guillaume Bénard fait, quant à lui, son mea culpa. Il reconnaît «avoir fait une erreur». «Je voulais parler de consentement, parce qu'on n'arrête pas de nous redemander de voter, malgré les refus qu'on a pu formuler. Notre absence de consentement n'était pas respectée... Mais c'était lourdingue, je l'avoue.»

Ce dernier était loin d'imaginer que sa présentation susciterait une telle polémique: «Je n'ai jamais pensé que ça allait choquer à ce point. Ce n'était absolument pas le but.» L'élu communal a renouvelé les excuses qu'il avait déjà formulées lundi soir. **ARU**

Les Tannayrolis voteront

Pour la troisième fois, Tannay s'est prononcée – à bulletin secret – sur l'étude du projet de fusion de Terre Sainte. Finalement, et sans surprise, le «non» l'a très largement emporté (20 voix), contre 6 «oui» et un vote blanc. Mais le projet n'est pas enterré pour autant.

Ce sont les Tannayrolis qui auront le dernier mot sur cette affaire par le biais d'une votation populaire, qui se tiendra le 20 septembre prochain.

«La population va pouvoir voter. C'est la première fois qu'elle sera amenée à le faire sur ce sujet», se félicite Guillaume Bénard, président du Conseil communal, opposé au projet.